

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FDOTSI Lundi 20 juin 2016 – Hôtel Quintessia, ORVAULT

Gaëtan EVEILLARD, Président de la Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Loire-Atlantique, déclare son Assemblée Générale Ordinaire – Exercice 2015.

### Étaient présents :

#### Les intervenants

M. Gaëtan EVEILLARD	Président de la FDOTSI 44, Directeur OTI Pornic
Mme Agnès BROQUET	Directrice de Loire-Atlantique développement - SPL
Mme Béatrice PETITEAU	Animatrice de la FDOTSI 44
M. Dominique GUILLET	Expert-comptable au Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIÉS
M. Boris PEIGNOT	Directeur de REUSSIR SA LOC

#### Accueil

Mme Claire LOUERAT SPL	Chargée de coordination des territoires - Loire-Atlantique développement -
---------------------------	--

#### Les institutionnels

M. Jacques BECKER	Président Offices de Tourisme de Vendée
M. Philippe BELY	Vice-président de la Chambre de Métiers de l'Artisanat, Membre du C.A.
M. Christian BIGUET	Maire de Lavau sur Loire, administrateur OT Loire et Sillon
M. François-Xavier de BOUARD	CCI Nantes / St-Nazaire, Membre du C.A. FDOTSI 44
M. Joël LE FLOCH	Président des Gîtes de France, Membre du C.A. FDOTSI 44
M. Michel LAUR	Directeur des Gîtes de France
Mme Sonia RENAULT	Responsable FROTSI Pays de la Loire
M. Yasmine MAMMA	Responsable LOIRESTUA

#### Les OTSI

Mme Marie-Paule BEDOUET	OT Erdre et Gesvres
Mme Sandrine BEILLEVAIRE	OT Région de Machecoul
Mme Gwenaëlle BELLIOU	OT La Turballe
Mme Marie BOSSARD-TEMPLIER	OT Région de Machecoul, Vice-Présidente FDOTSI 44
Mme Martine CHARLES	OT Pays d'Ancenis
M. Claude BRIAND	OT Région de Blain
M. Damien DEJOIE	OT La Baule
M. Jean-Michel GINGUENEAU	OT Le Pouliguen
M. Yannick GOINARD	OT Région de Derval, Membre du C.A. FDOTSI 44
Mme Marjorie HELLARD	OT Erdre et Gesvres
M. Michel JIQUEL	OT Mesquer
Mme Nathalie LE BERRE	OT Sud Estuaire, Membre du C.A. FDOTSI 44
M. Sébastien LIARTE	OT Piriac sur Mer
Mme Yvette LUCAS	OT La Turballe
Mme Sophie MOREAU	OT Pays d'Ancenis
M. Bertrand ONFRAY	OT St Nazaire Tourisme et Patrimoine
M. Jean PECARRERE	OT La Baule, Membre du C.A. FDOTSI 44
Mme Catherine REYNAERT	OT Cœur d'Estuaire
M. Luc ROLLERO	OT Erdre et Gesvres

M. Bernard SCORDIA  
Mme Mathilde SIRE  
M. François TABAREAU  
Mme Danielle STIBLER

OT St-Molf, Membre du C.A. FDOTSI 44  
OT Pays du Vignoble de Nantes  
OT Le Pouliguen, Membre du C.A. FDOTSI 44  
Secrétaire du Syndicat d'Initiative d'Ancenis

**Étaient excusés :**

**Les institutionnels**

Mme Françoise HAMEON  
Mme Béatrice GOUVENOU  
M. Gérard DORLOT  
M. Alain DUVAL  
M. Benoist PAYEN  
Mme Pauline PERRODEAU  
Derval  
M. Philippe PITARD  
M. Guy SOUTIF  
Mme Cécilia TARDÉ

Conseillère départementale en charge du Tourisme, Mer et Littoral  
Manager Coordination des Territoires - Loire-Atlantique développement  
Président du Collège FDOTSI Anjou  
Président Communauté de communes Secteur de Derval  
Président OT Pays du Vignoble de Nantes  
Responsable Tourisme Communauté de communes Secteur de  
Derval  
Président de la FROTSI des Pays de la Loire et OT-FD Sarthe  
Président FDOTSI Mayenne  
Responsable Tourisme Communauté de communes Loire et Sillon

**Les Offices de Tourisme**

Mme Mathilde ANGELVY  
Mme Anne-Laure BLOUET SALAUN  
Mme Véronique GONZALEZ  
Mme Laurence GUERIN  
Mme Virginie RUBAT

OT St Philbert de Grand-Lieu  
OT de Brière, Membre C.A. FDOTSI 44  
OT Pays de Redon  
OT St André des Eaux  
OT Guérande, Vice-Présidente FDOTSI 44

Gaëtan EVEILLARD remercie les personnalités présentes : Jacques BECKER, Président des Offices de Tourisme Vendée, Agnès BROQUET, Directrice de Loire-Atlantique développement – Société Publique Locale, Sonia RENAULT, Responsable de la FROTSI des Pays de Loire représentant son Président, Philippe PITARD.

## **Rapport moral – Exercice 2015**

Mesdames, Messieurs les Elus,  
Membres du Conseil d'Administration,  
Chers Collègues,

Tout d'abord, je tenais à m'excuser pour la date tardive de notre AG (qui se déroule normalement courant avril) cette année liée à une indisponibilité de plusieurs semaines pour raisons médicales de votre Président, en l'occurrence moi, qui reprend ce jour.

Par conséquent, je vous remercie doublement de votre présence parmi nous ce lundi.

### **ACTIVITE DU PRESIDENT**

Il y a deux ans déjà, les membres du Conseil d'administration m'ont élu comme Président de la Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Loire-Atlantique. Voir un directeur au poste de Président de la Fédération a peut-être pu étonner au début, mais je tiens à vous affirmer que je n'ai jamais mélangé mes deux casquettes de technicien et de Président. Au contraire, j'affirme que devant l'évolution, la professionnalisation des métiers du tourisme, cette double compétence ne peut être qu'un atout supplémentaire.

A ce titre, je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'ont témoignée durant cette année 2015. J'adresse également ces remerciements à tous les élus, techniciens et représentants d'institutions que j'ai pu rencontrer lors de mes diverses interventions, réunions, pour l'écoute et l'attention dont ils ont fait preuve à mon égard.

En 2015, comme les années précédentes, votre président départemental s'est efforcé de participer au maximum d'assemblées générales d'offices de tourisme de votre département ou d'y être représenté.

Cette participation aux assemblées générales n'est possible que pour les offices de tourisme associatifs. Pour les autres structures de statut SEM – EPIC – SPA - SPIC ou régies municipales, administrées par un Comité de Direction ou un Conseil d'Exploitation, ces instances ne sont pas ouvertes à notre fédération.

J'ai aussi assisté en juin à l'assemblée générale de notre Fédération Nationale à Paris.

Je participe également aux conseils d'administration de la FROTSI des Pays de la Loire en qualité de Vice-Président. Sont également administrateurs à la FROTSI pour la Loire-Atlantique, Bernard SCORDIA, Jean PECARRERE et au titre du collège des Directeurs, Virginie RUBAT et Sophie MOREAU.

Je peux vous affirmer que l'année 2015 a été dense en termes de réunions au niveau régional notamment sur le sujet du Défi structurel, sujet que j'évoquerai dans mon rapport d'orientation 2016.

En tant que président de la FDOTSI, j'assiste également à ce titre aux conseils d'administration et aux assemblées générales des Gîtes de France, de Clévacances, des Logis et du Comité départemental du Tourisme.

Début octobre dernier, j'étais également présent au Congrès Annuel d'OTF-Fédération nationale qui s'est déroulé à Dijon. Dans ce cadre-là, OTF nous avait présenté un référentiel à minima des services apportés par les FDOTSI et FROTSI aux adhérents OT, et avait également été abordé le sujet de la Loi NOTRe et ses conséquences futures sur le réseau des OT. Vous retrouverez ce référentiel national en annexe du rapport d'activité qui vous a été remis lors de l'émargement.

Durant cette année 2015, votre Fédération Départementale est restée et a toujours été un acteur, interlocuteur privilégié auprès de LAD. Notamment avec Agnès BROQUET, sa Directrice, avec qui nous entretenons d'excellents rapports et avec qui nous menons aussi des réflexions sur de possibles projets destinés au réseau.

### **VIE DE NOS OFFICES DE TOURISME ET REGROUPEMENTS**

Depuis plusieurs années, le réseau des Offices de Tourisme en général, et celui de la Loire-Atlantique en particulier, connaît des mutations profondes.

En 2012, un nouvel office de tourisme avait vu le jour (né de la fusion des offices de tourisme de Clisson, Vallet et le Loroux-Bottreau) avec comme dénomination « Office de tourisme du Pays du Vignoble de Nantes ». L'office de tourisme du Canton de LEGE (alors en sommeil) avait vu ses activités reprises par l'office de tourisme voisin de Saint Philbert de Grand-Lieu à titre expérimental. En février 2013, une convention avait été signée entre le Maire de Saint Philbert de Grand Lieu et le Président de la Communauté de Communes du canton de Legé pour prolonger ce rapprochement et favoriser les échanges entre les deux territoires.

En 2012 également, l'office de tourisme de Blain par transfert de la compétence tourisme à la Communauté de Communes est devenu Office de tourisme du Pays de Blain pour les communes de Blain, Le Gâvre, Bouvron et La Chevallerais.

En 2014, a eu lieu le regroupement des OT de Nord et Sucé sur Erdre créant ainsi la structure Erdre et Gesvres. Un rapprochement avec les Pays de Blain et de Nozay est en cours de réflexion. Il donnera naissance à un OT dénommé Erdre, Canal, Forêt.

En 2013, l'office de tourisme d'Ancenis a changé de statut, a absorbé la Maison du Tourisme d'Oudon devenant ainsi l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Ancenis, avec le statut d'EPIC. L'ancien office de tourisme d'Ancenis s'est transformé en syndicat d'initiative, chargé par le Maire d'Ancenis de l'animation communale.

En 2015, dans le cadre de la réforme de la Loi NOTRe, pas moins de 6 OT du littoral du Sud de l'Estuaire (St Michel Chef Chef, La Plaine sur Mer, Préfailles, Pornic, La Bernerie en Retz et les Moutiers en Retz) se sont regroupés ne faisant qu'un au 1er janvier 2016 sous l'entité : Office de Tourisme Intercommunal de Pornic avec le statut d'EPIC.

## **EVOLUTION DES METIERS DES OFFICES DE TOURISME**

Là encore, le réseau des Offices de Tourisme connaît une profonde mutation, professionnalisation, notamment à travers l'application de la Loi NOTRe sur le terrain.

Devant les difficultés de mise en œuvre avérées, liées à d'énormes enjeux politiques et financiers, votre Fédération, a pris le parti d'essayer d'apporter un éclairage technique au réseau par le biais de réunions d'informations.

Le 29 janvier 2015, s'est tenue une réunion destinée aux techniciens en présence de Maître GOSSEAU, Avocat au Barreau de Rennes. Il était alors intervenu sur les composantes de la Loi, à cette période (25 personnes présentes).

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, après accord du Conseil d'Administration, votre Fédération a organisé une deuxième réunion destinée aux techniciens, mais également aux Elus des Communes, Intercommunalités.

Cette réunion avait pour but d'informer ces acteurs sur les possibilités de mise en œuvre de cette loi, sur l'interprétation exacte des termes du texte de Loi et surtout sur son application. Pour animer cette réunion, nous avons convié l'ANETT (Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques), représentée par Géraldine LEDUC, sa Directrice Générale, et Yannick BERTOLUCCI d'OTF.

Les 46 participants représentant 32 organismes publics et privés présents ont apprécié cette réunion d'information, mais cela a surtout permis de mettre en avant l'extrême complexité de mise en œuvre selon les territoires et leurs spécificités.

## **MISSIONS DE VOTRE FDOTSI 44**

Plus que jamais, en 2015, la FDOTSI a poursuivi ses missions par :

- l'animation du réseau,
- l'accompagnement qualité et classement (points développés après lors de la présentation du rapport d'activité).

A fin 2015, 21 Offices de Tourisme sur les 160 de la région des Pays de Loire sont détenteurs de la marque Qualité Tourisme :

9 en Loire-Atlantique (+ Pornichet marqué NF Services), 6 en Maine et Loire, 2 en Sarthe, 3 en Vendée et aucun en Mayenne.

Pour le classement, 11 Offices de Tourisme sont désormais classés en Catégories :

- 4 en catégorie III + 1 en cours
- 1 en catégorie II + 1 en cours
- 7 en catégorie I

J'en ai terminé avec mon rapport moral, mais avant de céder le micro, je tiens là à remercier très sincèrement Béatrice PETITEAU, votre animatrice, sur laquelle je peux m'appuyer en permanence.

Je pense qu'il n'est pas utile de vous rappeler l'importance de Béatrice au sein de la Fédération, elle qui en est la cheville ouvrière depuis plus de 15 ans. Je n'omettrais pas également de remercier LAD SPL de nous mettre à disposition Béatrice gracieusement, ainsi que de nous héberger dans leurs locaux sur l'île de Nantes désormais.

Je finirai ce rapport moral par des remerciements au nom de la FDOTSI à l'attention de Mme Françoise HAMEON, Conseillère Départementale, Vice-Présidente en Charge du Tourisme qui a succédé à Mme SEYSE et qui essaie toujours de répondre présente aussi bien aux réunions du Conseil d'Administration de votre Fédération, qu'à toute autre demande ou projet touristique sur notre territoire.

Gaëtan EVEILLARD ajoute que la FDOTSI, en tant que relais territorial, fait tout son possible pour être au plus près des territoires, en voici quelques exemples sur l'année 2015 :

- ▶ Etre présent à vos assemblées générales  
*10 A.G. d'OT associatifs (Loire et Sillon, Piriac sur Mer, Cœur d'Estuaire, La Baule, Guérande, La Turballe...)*
- ▶ Vous représenter dans les instances départementales ; CDT, Logis, Clévacances, Gîtes de France...  
*4 A.G. institutionnelles et 10 C.A.*
- ▶ Vous représenter à la FROTSI des Pays de la Loire  
*7 réunions du Conseil d'Administration de la FROTSI à Angers et l'AG en 2015*
- ▶ Etre votre voix dans les instances nationales  
*Présence à l'AG d'OTF et au Congrès à Dijon les 24 et 25 septembre 2015*
- ▶ Vous accompagner dans vos démarches de progrès  
*15 réunions conseil Qualité Tourisme soit 2.226 Kms parcourus*

Au terme de ce rapport moral Gaëtan EVEILLARD passe au vote. Il est validé **à l'unanimité**. Il cède ensuite la parole à Béatrice PETITEAU pour le rapport d'activité de l'exercice 2015.

## Rapport d'activité – Exercice 2015

### QUALITE TOURISME

Béatrice PETITEAU rappelle que le référentiel national impose des chapitres obligatoires : Accueil, information, relations avec la collectivité, avec les socio-professionnels, les institutionnels, la promotion, les engagements en internes et le management.

Des chapitres facultatifs, qui peuvent s'imposer selon la structure : Boutique, événementiel et/ou commercialisation.

Les actions de la FDOTSI ont consisté à proposer aux OT volontaires, un accompagnement conseil individuel et/ou collectif pour la mise en conformité avant l'audit de marque.

De plus, en tant que relais territorial, la FDOTSI a conventionné avec OTF- Fédération Nationale pour assurer le suivi annuel entre deux audits, la marque étant valide 3 ans.

**Les actions en 2015** ont été les suivantes :

- Création d'un livret présentant les avantages de mener une démarche qualité, support envoyé aux Elus des territoires

- 4 réunions conseil pour les OT de Batz sur Mer et La Turballe et 3 réunions pour l'OT de Mesquer - Quimiac

- 8 audits de suivi annuel d'avril à novembre : St-Michel Chef Chef, Préfailles, Guérande, La Baule, Piriac sur Mer, St Brevin/Paimboeuf, Le Pouliguen et Le Croisic.

### **Bilan à fin 2015 :**

- 10 Offices de Tourisme détenteurs de la marque Qualité Tourisme <sup>TM</sup> ce qui fait de la Loire-Atlantique, le 1<sup>er</sup> département des Pays de la Loire en termes d'OT marqués.

Béatrice PETITEAU ajoute que l'année 2016 est une année de transition pour les dossiers de classement tout comme pour le suivi de la marque Qualité Tourisme.

Béatrice souhaitait lancer la projection d'une vidéo proposée par une ambassadrice convaincue et convaincante sur l'intérêt d'une démarche Qualité mais impossible en l'absence de connexion Internet. En voici le lien : <https://youtu.be/gkB7rVprlI0>

### **Les avantages de la démarche Qualité :**

#### En interne

- 1/ Esprit d'équipe renforcé autour de ce projet commun
- 2/ Développement des compétences des salariés
- 3/ Homogénéisation des pratiques au sein de l'équipe
- 4/ Création et suivi des outils de management, plan d'action et feuilles de route...
- 5/ Réduction des coûts liés à la non-qualité.

#### A l'externe

- 1/ Meilleure prise en compte des attentes des visiteurs
- 2/ Gage de sécurité des services proposés, valorisation des engagements qualité
- 3/ Meilleure visibilité des actions de l'Office de Tourisme et de l'offre touristique du territoire
- 4/ Reconnaissance du professionnalisme de la structure par les prestataires et les Elus
- 5/ Un niveau de qualification exigé pour le classement en catégorie I et pour le classement en station.

NOTA : Dans le cadre des regroupements en place ou programmés, Béatrice rappelle que s'il y a 4 ou plus de BIT ouverts plus de 6 mois dans l'année, alors l'auditeur choisit les 3 bureaux qui seront audités en plus de la structure principale.

Béatrice aborde ensuite **LE CLASSEMENT DES OFFICES DE TOURISME.**

#### **Nos actions**

- Répondre à vos interrogations sur les critères de classement
- Vous apporter les formulaires officiels à verser au dossier de demande de classement et tout autre modèle en notre possession
- Etre l'intermédiaire privilégié entre les OT, la Préfecture et la DIRECCTE

#### **Bilan par catégorie**

- 7 Offices de Tourisme classés en catégorie I
- 1 Office de Tourisme classé en catégorie II – 1 EC
- 4 Offices de Tourisme classés en catégorie III – 1 EC

**Notre soutien** est également financier pour répondre à des critères liés :

- A la mise en conformité de la charte graphique nationale OTF : 1.244,00 €
- A la démarche qualité (100% audit blanc et 50% de l'audit de certification Qualité Tourisme)
- A l'équipement en wifi dans les OT ou hors les murs : 500,24 €.

Le réseau de Loire-Atlantique en 2016 s'établit comme suit : un Syndicat d'Initiative, 29 Offices de Tourisme et 12 Bureaux d'Information Touristique.

## **LE LABEL TOURISME ET HANDICAP**

Béatrice PETITEAU poursuit en annonçant que la FDOTSI apporte son soutien modeste à la labellisation Tourisme & Handicap. Cette démarche de qualification de l'accueil pour tous entre tout à fait dans les prérogatives de la FDOTSI.

Le rôle limité de la FDOTSI s'explique par le fait que Céline SABATHIER est Coordinatrice du label à Loire-Atlantique développement/ SPL. La FDOTSI a siégé à la commission départementale d'attribution du label jusqu'en 2015. Cette instance n'existe plus depuis 2016, l'étude des dossiers étant confiée uniquement à la DIRECCTE.

Enfin, la FDOTSI participe au financement d'équipements adaptés (traductions en braille, amplificateurs sonores).

### **Des critères qui ont évolué en 2015 :**

Un cahier des charges à la hausse en terme d'exigences pour être davantage en adéquation avec la réglementation sur l'accessibilité.

Les demandes de renouvellement du label (tous les 5 ans) doivent désormais être davantage anticipées au vue de ces nouvelles exigences.

**Bilan à fin 2015 :** 4 nouveaux OT ou BIT labellisés en 2015 : Paimboeuf, et pour St Brevin ; l'accueil du centre-ville et l'accueil de l'Océan mais également La Plaine sur Mer soit 12 OT/BIT au total.

Sont concernés par le renouvellement du label en 2016 : Guérande et La Bernerie en Retz

## **INFORMATION – GESTION DE L'ACCUEIL**

### **PASSEPORT DES PROFESSIONNELS DU TOURISME 2014/2015**

#### **2 objectifs principaux :**

D'une part, une meilleure connaissance de l'offre touristique à moindre coût avec l'accès gratuit aux sites partenaires pour les salariés des Offices de Tourisme et d'autre part, un bon maillage du département avec la fidélisation des partenariats.

Le Passeport des Professionnels en quelques chiffres :

- 66 sites partenaires soit +10% par rapport à 2012/2013
- 128 salariés des OT détenteurs
- 105 salariés ou bénévoles des sites

### **BOURSE AUX DOCUMENTS**

A eu lieu le 9 avril 2015 au Gâvre.

La participation à cette manifestation revêt 4 objectifs pour les OT :

- Diffusion de la documentation touristique

- Collecter les supports des autres acteurs touristiques
- Rencontrer les collègues et prestataires de loisirs
- Prendre connaissance de l'actualité de LAD/SPL

En chiffres : 82 participants dont **34 Offices de Tourisme/BIT, 26 structures institutionnelles ou de loisirs**

## COMMUNICATION

### LA LETTRE DE LA FDOTSI

Une parution trimestrielle qui est adressée au réseau des offices de tourisme, aux territoires, au Conseil d'administration, aux relais territoriaux des Pays de la Loire et à OTF - Fédération Nationale.

Les sujets abordés tournent évidemment autour de l'actualité du réseau, des relais territoriaux départementaux et régionaux mais pas seulement. Les numéros de La Lettre de la FDOTSI donnent également de l'information juridique, sociale, des chiffres-clés, des tendances de consommation.

### LE SITE PRO TOURISME

Le site pro de Loire-Atlantique développement /SPL propose une nouvelle interface depuis 2015 avec deux entrées pour la FDOTSI. La première s'intitule « Filières et réseau », on y retrouve les numéros de La Lettre de la FDOTSI, l'onglet Animation du réseau, le Passeport du Tourisme, les éductours.

La seconde entrée « Qualité et réglementation » est consacrée à la marque Qualité Tourisme et au classement des Offices de Tourisme.

**Une nouvelle adresse en 2016** pour effacer la marque OHLALA.! : [www.pro.tourisme-loireatlantique.com](http://www.pro.tourisme-loireatlantique.com)

## LA REFORME TERRITORIALE

Extrait de la loi NOTRE : La compétence promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme devient obligatoirement intercommunale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (Articles 66, 68)

Béatrice PETITEAU revient rapidement sur les deux types de structuration possibles :

- 1/ L'organisation intégrée
- 2/ L'organisation à plusieurs têtes

Des explications complémentaires se trouvent en annexe du rapport d'activité remis aux participants. Deux réunions d'information ont été proposées au réseau en 2015. La première a eu lieu le 29 janvier, animée par Maître GOSSEAUME et a réuni 25 participants. La seconde s'est déroulée le 1<sup>er</sup> décembre en présence de Géraldine LEDUC de l'ANETT et Yannick BERTOLUCCI d'OTF-Fédération Nationale et a rassemblé 46 personnes.

Béatrice PETITEAU poursuit avec d'autres actions autour de la réforme territoriale. Elle a participé à une journée technique organisée par OTF, le 19 janvier 2016 à Paris et très récemment à une formation décentralisée à Rennes portant sur l'accompagnement à la structuration des territoires, les 26 et 27 mai derniers.



Béatrice PETITEAU fait partie du comité de pilotage élargi de la FROTSI traitant de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales. Les objectifs de la FROTSI sont les suivants :

- Mettre en lumière les compétences du réseau
- Développer un outil de pilotage et de préconisations en lien avec les stratégies RH et les projets de territoire
- Explorer de nouveaux modèles économiques à terme.

La mise en application de ce projet a été possible en 2016 sur le territoire test de Cap Atlantique / Bretagne Plein Sud qui souhaitait voir inventorier les compétences des personnels pour le futur Office de Tourisme communautaire.

Dans ce cadre, Béatrice PETITEAU, en binôme avec Sonia RENAULT a rencontré 9 salariées des OT de Guérande, St Molf et St-Lyphard au cours de 3 journées (en avril, mai). Ces entretiens ont demandé une trentaine d'heures de présence.

Ensuite, Béatrice PETITEAU annonce qu'en tant que salariée de Loire-Atlantique développement, elle fait partie du pôle Coordination des Territoires géré par Béatrice GOUVENOU et illustre son propos en présentant l'organigramme de la SPL.

Elle poursuit en énumérant les actions de LAD auxquelles elle participe ; réunions de personnel, ateliers autour de la stratégie départementale, Rencontre annuelle des Professionnels du Tourisme, réunion de territoires (3 à 4 /an)...

Elle conclut en rappelant que la FDOTSI est et se veut être un point central d'informations ou de demandes émanant de LAD ou des Offices de Tourisme, des Territoires.

Gaëtan EVEILLARD reprend la parole pour le vote de ce rapport d'activité 2015. Aucune abstention, aucun vote négatif, il est validé **à l'unanimité**.

## **ELECTION DU TIERS-SORTANT**

Gaëtan EVEILLARD rappelle les conditions statutaires à remplir :

- être membre d'un Office de Tourisme ou Syndicat d'Initiative à jour de ses cotisations vis à vis de la FDOTSI (article 6)
- être membre du Bureau d'un OT ou SI depuis plus de deux ans
- ne pas atteindre 70 ans au cours de l'année d'élection (article 10)

**3 membres du conseil d'administration** sont concernés par le tiers-sortant ;

**Michel FOUCHER** - Ne se représente pas  
Administrateur de l'OT du Pays d'Ancenis

**François TABAREAU** – Se représente  
Administrateur de l'OT du Pouliguen

**Joël THIEVIN** – Ne peut se représenter (article 10 des statuts)  
Vice-Président du Syndicat d'Initiative d'Ancenis

**2 candidats déclarés** :

**Martine CHARLES**

Présidente de l'OT du Pays d'Ancenis

**François TABAREAU**

Administrateur de l'OT du Pouliguen

Compte-tenu du nombre de candidats et du nombre de sièges disponibles, Gaëtan EVEILLARD souhaite savoir si le vote peut avoir lieu à main levée. Aucune objection à cette proposition. Martine CHARLES et François TABAREAU sont élus.

### RAPPORT FINANCIER

Dominique GUILLET, Expert-comptable du Cabinet Guillet Bouju Associés présente les comptes de l'exercice 2015 avec un comparatif sur 2014.

Il note que les charges de fonctionnement sont maîtrisées dans le cadre des budgets alloués.

Résultat net positif : 11.093 € contre 9.129€ en 2014.

Cela augure un avenir serein et un budget maîtrisé.

Les comptes de gestion sont en excédent.

Le fonds de roulement s'élève à 106.896 € contre 95.732 € en 2014. Il conclut en donnant le montant de la trésorerie : 106.766 € en 2015 contre 85.129 € en 2014.

Cette situation comptable au 31/12/2015 est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

## **Rapport d'orientations 2016 – Gaëtan EVEILLARD**

Je vous l'ai déjà dit l'an dernier, mais plus que jamais, 2016 est et sera une année importante pour le réseau des Offices de Tourisme de Loire Atlantique, ainsi que pour votre Fédération.

D'importantes réformes sont en cours de mise en œuvre sur les territoires, et des réflexions sur des réformes de fonctionnement sont également toujours à l'étude au niveau régional et départemental.

### **LOI NOTRe**

Comme évoqué dans mon rapport moral, en 2015, votre Fédération a essayé d'accompagner et d'informer le réseau quant à la mise en œuvre de la Loi NOTRe en 2016. Cet accompagnement s'était illustré sous deux formes :

- Une réunion le 29 janvier 2015 durant laquelle, votre Fédération Départementale avait, dans le cadre d'une journée de rencontre en partenariat avec LAD, convié Maître GOSSEAUME (avocat au barreau de Rennes) à une présentation du projet de réforme territoriale, du transfert de la compétence tourisme.
- Une réunion d'information le 1<sup>er</sup> décembre 2015 avec le concours de l'ANETT et d'OTF – Fédération Nationale.

La Communauté de Communes de Pornic, avait décidé d'anticiper les échéances officielles de mise en place de cette Loi NOTRe en décidant de regrouper 6 OT sous une seule et même enseigne et ce dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Tous les territoires composant le périmètre d'intervention de votre Fédération ont aujourd'hui entamé des démarches de réflexion, et surtout de modification en vue des échéances officielles qui se rapprochent.

Cette mise en œuvre ne se fait pas sans contrainte et sans générer du stress et de l'incertitude au sein des équipes composant les divers Offices de Tourisme de Loire Atlantique.

En effet, quid de la gouvernance à venir, lorsque sur un même territoire vous avez plusieurs offices gérés par des Directeurs ?

Quid de la nomination de DGS de certaines communes sur des postes de direction d'OTI laissant ainsi sur le carreau de nombreux collaborateurs exerçant ce métier avec compétence depuis de nombreuses années ?

On le voit bien, l'application de cette loi NOTRe n'est pas simple. A ce titre, votre Fédération reste plus que jamais à vos côtés et à votre écoute sur ces sujets pour tout besoin.

Quoi qu'il en soit, on voit bien que la loi NOTRe aura pour effet immédiat la concentration du nombre de décideurs et la réduction du nombre d'interlocuteurs pour les futures destinations. Charge à celles-ci de bien continuer à travailler en harmonie et en cohérence avec les différentes institutions existantes afin de bien promouvoir notre Destination Globale qu'est la Loire-Atlantique.

## **OFFICES DE TOURISME DE France - Fédération Nationale**

Depuis plusieurs mois, la Fédération Nationale, via son Président Jean BURTIN, et à la demande du réseau des Fédérations Régionales et/ou Départementales, s'est lancé dans un « Tour de France » avec pour objectif d'expliquer l'impact de la Loi NOTRe sur les Offices de Tourisme.

La Loire-Atlantique a d'ailleurs été le premier département à proposer ce type de réunion.

Le mot d'ordre d'OTF est le suivant : la définition nécessaire d'un projet de territoire avant de choisir un statut juridique pour le futur OTI.

Ce « Tour de France » est aujourd'hui bien entamé.

### **Stations Classées : Entre urgence et impatience**

Dans la news 26 du mois de mai 2016, OTF précisait qu'une modification législative interviendrait concernant la possibilité de maintenir des offices de tourisme municipaux dans les stations classées concernées grâce à une dérogation spécifique au transfert de la compétence promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme effectué par l'article 68 de la Loi NOTRe.

Désormais, le Ministre Jean Michel BAYLET semble bien relancer le débat en faveur d'une dérogation à la loi NOTRe pour toutes les Stations classées dont celles en cours de classement.

Attendons néanmoins le texte final d'autant plus que c'est le Parlement qui l'examinera et, certainement l'amendera.

De son côté, OTF soutient cette modification de la Loi NOTRe et ce, pour tous les OT issus des communes qui détiennent le label « Stations Classées de Tourisme », ou en cours de classement.

Cette dérogation permettra de débloquent des situations dans lesquelles le transfert à l'Intercommunalité est soit trop complexe, soit trop prématuré.

Comme vous pouvez le constater, le sujet est loin d'être clos.

### « J.O.T. »

Entendez par là « Journée des Offices de Tourisme ».

Le séminaire des Directeurs se réinvente en 2016 et s'ouvre aux techniciens, Présidents ou Elus d'Offices de Tourisme tout comme aux Elus des collectivités ou de l'administration territoriale.

Pourquoi OTF a-t-elle prise cette décision de supprimer le Séminaire des Directeurs ?

Face aux enjeux qui secouent les territoires et aux mutations sectorielles, OTF, convie toutes les parties prenantes du tourisme institutionnel à participer aux J.O.T. Elles se tiendront les 29 et 30 septembre prochains à St Etienne.

Au programme : actualités législatives, prospective touristique, méthodologie et échange d'expériences....

En qualité de Président de la FDOTSI, et au vue de l'actualité très chaude, je peux comprendre l'organisation de telles journées.

Ce que je déplore cependant, c'est la disparition du Séminaire des Directeurs qui alternait un an sur deux avec le Congrès durant lequel étaient invités les mêmes interlocuteurs que pour les J.O.T.

Cela veut-il dire que c'est la fin, comme il y a quelques années, de ce moment d'échange particulier dédié uniquement aux techniciens des OT durant lesquels étaient élaborées pleins d'idées, de perspectives sans regard ou intervention politique ? C'est d'autant plus dommage au regard de ce qui peut se passer dans de nombreuses régions et OT dans le cadre de la nouvelle organisation des territoires.

Quoi qu'il en soit, **votre FDOTSI 44 sera présente à ces J.O.T.**

### AG du 9 juin 2016

Le Président BURTIN a dévoilé un nouveau mode de fonctionnement pour la Fédération nationale et confirmé son ambition forte pour la professionnalisation du réseau des Offices de Tourisme et celle d'accompagnement pour les Relais territoriaux (FDOTSI / FROTSI).

Ce travail s'organisera désormais en mode projet avec un administrateur d'OTF comme chef de projet et un technicien OTF comme directeur de projet.

6 axes stratégiques ont été retenus : les valeurs partagées par le réseau, mieux connaître les pratiques et attentes des adhérents d'OTF, la structuration du réseau, le modèle économique, la création de la gamme de services d'OTF pour affirmer son positionnement et le dernier, la communication.

Toutes les interventions présentées lors de l'AG sont désormais en ligne sur le site national.

### DEFI STRUCTUREL REGIONAL

Depuis quelques années, les OT sont entrés dans une période de profonde mutation. Le rôle des fédérations départementales et régionales est par conséquent plus que jamais déterminant dans cette période de changement. C'est dans ce contexte que la FROTSI des Pays de la Loire et les UD/FD de la Région avaient souhaité en 2012 engager une réflexion afin d'optimiser leur fonctionnement, leur expertise en recherchant les possibilités de mutualisation des moyens financiers et humains. Après une

première phase avec le Cabinet DELOITTE, depuis fin 2013, les relais territoriaux sont accompagnés par le cabinet « Le Belvédère Conseil ».

En 2015, cette réflexion s'est poursuivie, avec notamment l'élaboration d'un rétro planning d'actions, réflexions :

- Des travaux sur une possible GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales). L'enjeu au niveau régional est de gagner en compétences collectives permettant ainsi aux fédérations et à ses membres, bénévoles comme salariés, de rester en mouvement, donc performants.

Plusieurs étapes de travail et réflexions ont d'ores et déjà été planifiées sur 2016.

- Inventorier, recenser les compétences et talents du réseau
- Identifier des besoins éventuels en formation
- Accompagner la structuration et la recomposition des territoires
- Faciliter les échanges et les pratiques au sein du réseau
- Anticiper les mutations économiques et explorer de nouveaux modèles économiques (FROTSI)
- Organiser, prévoir, établir et définir une nouvelle organisation (Bretagne Plein Sud)

### **En 2016, un test grandeur nature en Bretagne Plein Sud.**

La FDOTSI tout comme la FROTSI des Pays de la Loire sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner dans ce projet de structuration de territoire. N'hésitez pas à faire appel à nous.

Cette destination s'est portée volontaire pour voir appliquer sur son territoire la méthodologie et les outils développés par la FROTSI et ses animateurs en vue de préparer au mieux l'organisation du futur Office de Tourisme Communautaire.

### **AVENIR DE LA FDOTSI 44**

Comme évoqué dans mon rapport moral, je vous rappelle que la FDOTSI 44 est hébergée gracieusement dans les locaux de LAD, et que Béatrice PETITEAU nous est mise à disposition par Agnès BROQUET, qui en est sa Directrice.

Concernant l'avenir de notre Fédération Départementale, 2016 est une année de réflexion, coordination autour du devenir de l'association.

Doit-elle perdurer en l'état ? Ne devrait-elle pas intégrer la structure LAD en pouvant siéger au sein de son Conseil d'administration ? Ce sont autant de questions sur lesquelles, je vais, avec les membres du Conseil d'administration, devoir me pencher très sérieusement.

N'oublions pas que pour être performant, il faut être réactif.

### **MISSIONS 2016 DE VOTRE FDOTSI 44**

**Une bourse aux documents** s'est déroulée fin mars dernier à Mesquer. Cette année, votre Fédération avait innové en organisant une opération commune avec Bretagne Plein Sud – Service Tourisme en réunissant plus de 80 participants.

**Annulation de l'Eductour** prévu au printemps suite au désistement d'une destination. Je fais ici appel aux volontaires pour cet automne ou pour le printemps 2017.

**Poursuite de l'action conseil accompagnement Qualité/ Classement** par le suivi annuel obligatoire après obtention de la marque pour 3 ans. Dans le cadre de l'application de la Loi NOTRe, tous les OTI vont devoir relancer leur procédure de renouvellement de la Qualité / Classement sur leur nouveau

périmètre d'intervention avec certains Bureaux d'Information Touristiques qui ne se sont jamais lancés dans cette démarche de qualification.

**Etre au plus proche du réseau**, répondre à ses attentes, ses interrogations. La FDOTSI 44 ne s'interdit pas de fixer une réunion d'information d'ici la fin de l'année selon l'actualité. (AG, consultations diverses ; sociales, juridiques).

Le rôle de la FDOTSI est également de sensibiliser ses structures à promouvoir un tourisme durable, en s'appuyant sur le référentiel de la marque Qualité Tourisme, celui du nouveau classement, et sur la labellisation Tourisme & Handicap, sans oublier le Passeport Vert de l'Onu.

### **La LETTRE DE LA FDOTSI**

Je vous rappelle également que votre Fédération n'attend pas son AG pour communiquer avec le Réseau mais qu'elle l'effectue par le biais de sa « LETTRE D'INFORMATION » conçue en interne. Nous en rédigeons 3 ou 4 par an selon l'actualité. Tous les sujets, thématiques propres aux OT y sont traités, telles que :

- Les infos émanant d'OTF,
- D'éventuelles évolutions juridiques,
- Les avancées des OT, OTI engagés dans la démarche qualité,
- Les programmes de formations,
- Les RDV à venir et agendas.

Vous retrouvez également tous les numéros parus en 2015 et 2016 sur le site pro départemental.

### **Aide financière de la FDOTSI sur les équipements WIFI et la signalétique des OT.**

Nous vous rappelons que la FDOTSI propose d'accompagner financièrement les OT qui souhaiteraient équiper leur accueil de la WIFI, ou revoir la signalétique officielle de l'OT dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée.

Je vous remercie de votre attention.

-----  
Le rapport d'orientations 2016 est également voté à l'unanimité. Gaëtan EVEILLARD remercie les personnes présentes pour leur confiance et poursuit avec la présentation du **budget prévisionnel 2016**, déjà bien entamé en juin.

Ce document figure dans le document remis à chaque participant.

Peu de changement entre les montants figurant en 2015 et ceux de 2016. Il est à noter que ce budget 2016 fait apparaître clairement la somme relative à la mise à disposition des locaux, l'affranchissement, les fournitures par Loire- Atlantique développement en plus des salaires et charges des ressources humaines comme cela avait été demandé l'an passé.

Au terme de ce passage en revue de chaque poste, il est demandé à l'assemblée si cela soulève des questions.

Une remarque est émise sur l'utilité d'avoir autant de trésorerie disponible et un budget 2016 qui reste assez modeste.

Gaëtan EVEILLARD explique qu'il est nécessaire d'avoir la possibilité financière d'assurer deux ans de roulement si un jour, la mise à disposition du poste de l'animatrice, le loyer et autres fournitures n'étaient plus assurées par Loire-Atlantique développement.

Ce budget prévisionnel 2016 est proposé au vote et accepté à **l'unanimité**.

La parole est donnée à **Agnès BROQUET**, Directrice de Loire-Atlantique développement / SPL qui rappelle **les différentes missions** de la structure. Tout d'abord, LAD a un rôle important de coordination et d'échanges avec les territoires. Ceci est essentiel dans le contexte actuel, en pleine mutation, de conserver des partenariats étroits mais aussi de veiller à la complémentarité avec les autres partenaires.

Agnès BROQUET revient ensuite sur la **nouvelle identité** du département et ses visuels récemment dévoilés. Cette nouvelle campagne de promotion est volontairement axée sur les usages des clientèles et les filières (littoral / vélo- itinérance / vin- art de vivre). Elle n'est ainsi pas en doublon mais là aussi, en complémentarité avec la communication des territoires sur les destinations.

Après avoir été classée 9<sup>ème</sup> destination en termes de nuitées françaises, la Loire-Atlantique est désormais 7<sup>ème</sup> et brigue la 5<sup>ème</sup> place. A noter dans ce classement que 5 départements sur 7 sont situés sur la façade atlantique (Palmarès : 1<sup>er</sup> : Charente-Maritime, 2<sup>ème</sup> : Hérault, 3<sup>ème</sup> : Var, 4<sup>ème</sup> : Vendée, 5<sup>ème</sup> : Finistère, 6<sup>ème</sup> : Gironde).

Agnès BROQUET ajoute quelques données sur la Loire-Atlantique comparée au niveau national. Ainsi, on remarque une forte proportion de nuitées en hébergements non-marchands, liée aux résidences secondaires (21% dans notre département contre 13% pour toute la France). Une attractivité liée à l'espace littoral pour 60% des touristes. Une destination plutôt familiale, attractive pour la région Ile de France et les départements voisins (23% de la clientèle provient des Pays de la Loire) avec aussi la Normandie, la Bretagne et le Centre.

La transition est toute trouvée pour Agnès BROQUET qui insiste sur « travailler ensemble pour réussir ensemble ». En parlant de destination et de clientèles, Loire-Atlantique développement / SPL est signataire du **contrat de destination Grand Ouest**. Il s'agit d'aller à la rencontre des Britanniques et de reconquérir cette clientèle. Cette opération réunit 1.000.000 € sur 3 ans et concentre ses actions sur Londres et le Sud de l'Angleterre.

Ce contrat de destination a pour but de développer une intelligence collective, économique, attentive aux évolutions du marché et de mettre en place des actions de promotion, de développement dont l'amélioration de l'accueil.

On observe déjà +10 % en 2015 soit +16% par rapport à 2014.

L'étude sur la clientèle étrangère est disponible sur notre site Internet.

Agnès BROQUET poursuit en évoquant le **contrat « atlantiküste »** à destination du **marché allemand** cette fois. Les départements et les régions signataires vont du 64 au 44 et poursuivent les objectifs suivants :

- Développer la notoriété, la visibilité de la destination sur les länders de l'ouest de l'Allemagne en 2016-2017.

- Se doter d'un volet observatoire-évaluation à l'échelle de la destination

Le budget consacré aux actions avoisinera les 900.000 € sur 3 ans. Les OT de Pornichet, St Nazaire, Pornic et l'aéroport de Nantes sont engagés dans cette première année de contrat. Les autres destinations du littoral sont en réflexion.

Agnès BROQUET fait un aparté sur les **systèmes d'information touristiques** en place :

Ingenie : Cap Atlantique, Pornic

Tourinsoft, St Nazaire et St Brevin en partie (après une première page différente)

Malgré des systèmes différents, l'ensemble de l'offre touristique remonte au niveau départemental et régional grâce à des passerelles. Celles-ci permettent de promouvoir les territoires en utilisant

l'intégralité des données pour les sites Internet de ces mêmes territoires ou de partenaires ou les éditions papier.

Rappel pour information :

- 24 sites producteurs e-SPRIT
- Environ 7000 offres, 2500 événements
- 54% de l'offre départementale est issue d'Ingénierie et intégrée à e-SPRIT via des passerelles (Presqu'île de Guérande, PORNIC)
- Des sites partenaires alimentés par e-SPRIT : Loire à Vélo / Vélodyssée / Interloire...

Tous les points ayant été passés en revue. Le Président clôture les travaux de l'assemblée générale.

Gaëtan EVEILLARD  
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the printed name and title.